

## 6 Société et Culture

Santé/Hôpital d'instruction des armées d'Akanda

## Quatre-vingt-sept agents de la main-d'œuvre non permanente mis à la porte

R.H.A

Libreville/Gabon

Leurs droits sont en train d'être payés depuis hier, et l'ancienne direction de l'hôpital rappelle qu'il ne s'agit nullement de la main-d'œuvre non permanente payée par crédit délégué. Cette catégorie de personnel devant être redéployée dans les autres structures sanitaires publiques.

DEPUIS hier matin, le personnel de la main-d'œuvre non permanente de l'ancien Centre hospitalier universitaire d'Angondje (CHUA), devenu Hôpital d'instruction des armées d'Akanda, sont en colère. Tôt dans la journée, ils ont été informés par le secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo, qu'ils ne font



Photo : Rudy Hombenet

Une partie du personnel renvoyé attendant de passer à la caisse, hier.

plus partie des effectifs de cet hôpital.

Une nouvelle reçue comme un véritable coup de massue. Elle arrive une semaine seulement après le transfert de cette structure hospitalière à la Santé militaire. Soulignons que le personnel concerné a perçu ses droits hier même à l'agence comptable de l'hôpital.

Pour le représentant du personnel mis à la porte,

Clément Gabin Moundjié, « cette démarche adoptée ne cadre pas avec les textes relatifs au droit du travail. Vous imaginez ce que cela peut faire, d'arriver un matin et d'apprendre une telle nouvelle! Nous venions simplement prendre nos primes et autres. Voilà qu'on nous parle d'autre chose. Nous avons été maintes fois rassurés par nos responsables. Aujourd'hui, le DG nous



Photo : Rudy Hombenet

Clément Gabin Moundjié, représentant le personnel, dit ne pas comprendre cette démarche.

dit qu'elle n'en savait rien. On aurait tout de même voulu que cela soit notifié, parce que l'administration n'est pas verbale. Nous pensons que c'est un licenciement abusif!», déplore le porte-parole, visiblement désappointé.

Rencontrés sur les lieux, le secrétaire général du ministère de la Santé et l'ancien directeur général du CHUA, Alice Bikissa Nembe, ont

tenté d'apporter des éclaircissements. Pour l'ancien DG, l'information du retrait des effectifs de ce personnel ne lui a été donnée que hier lundi, jour de la passation de charges. « C'est lundi que la direction générale de Santé militaire nous informe qu'elle ne prendra pas le personnel de la main-d'œuvre non permanente payée sous fonds propres de l'hôpital. Dès cet instant, il nous a

fallu monter les états et surtout trouver de l'argent. Nous allons payer leurs dus, les quotes-parts, les primes de garde, en somme tous les émoluments. Tous les droits seront payés cette semaine», explique-t-elle.

Elle rassure, néanmoins, qu'il ne s'agit nullement du personnel de la main d'œuvre non permanente payée par crédit délégué. Contrairement aux autres, cette catégorie sera redéployée dans les autres structures sanitaires publiques.

Alors que la question des ressources humaines continue d'être une des faiblesses de notre système sanitaire, ne serait-il par judicieux de redéployer ce même personnel qui bénéficie d'une expérience ?

Pour l'heure, ces 87 pères et mères de familles disent s'en remettre au chef de l'État.

Justice/ A près de trois mois de la grève des greffiers

## Des avancées plutôt mitigées

SNN

Libreville/Gabon

CELA fait bientôt trois mois que la grève lancée par le Syndicat national des greffiers (Synagref), le 21 février dernier, continue de paralyser l'appareil judiciaire du pays. Et depuis lors, le constat reste le même : des greffes fermés sur l'ensemble du territoire national, la prison centrale de Libreville continue de se remplir des présumés coupables de délits de tous genres, etc.

Une situation qui est encore bien loin de connaître son épilogue puisque hier, les responsables du Synagref ont réaffirmé leur détermi-

nation à poursuivre leur mouvement, tant que les préalables contenus dans leur cahier de revendications n'étaient pas tous réglés (Statut particulier des greffiers, situation des salaires de la promotion 2017, différents arrêtés administratifs portant titularisation des promotions 2015 et 2016, reclassement après concours professionnels de 2014).

Surtout qu'après plusieurs rencontres avec les autorités de tutelle, le Synagref note plutôt un bilan mitigé des retombées issues de ces échanges.

En effet, les grévistes relèvent que seuls deux points sur les quatre, qui constituaient les préalables à la



Photo : SNN

Le président du Synagref, Georges Boupenga (d), et son secrétaire général, Christ Ndong.

levée de leur mouvement, ont été réglés par leur tutelle. Il s'agit du Statut particulier des greffiers et les salaires de la promotion 2017.

« Après l'entretien avec le

Premier ministre, il est tout à fait normal que nous nous retrouvions à nouveau sur une table de négociations avec le comité consultatif de la Fonction publique. Pendant près de trois semaines, nous avons

siégé, pu élaguer ce qui, à l'intérieur, ne cadrait pas avec la norme administrative, et accouché d'un texte qui a eu l'assentiment de tous. Donc, pour le Statut particulier, nous l'avons terminé. En ce qui concerne les salaires de la promotion 2017, nous avons, avec beaucoup d'engagement du ministre de la Justice, pu boucler le dossier. Donc, la promotion 2017 aura son salaire cette fin du mois de mai en intégralité », a expliqué le président du Synagref, Georges Boupenga.

Cependant, les greffiers déplorent le fait que deux derniers points, relevant pourtant de leur département d'origine, restent jusque-là en suspens.

« En ce qui concerne les arrêtés à proprement parler qui dépendent de notre département d'origine, c'est là où le bât blesse. Parce que nous ne comprenons pas que ce qui dépendait de l'extérieur a pu être réglé au bout de trois semaines. Or, aujourd'hui, à bientôt trois mois, les problèmes des différents arrêtés et les cartes professionnelles, qui dépendent de notre tutelle, ne sont pas résolus », s'indignent les deux syndicalistes.

Aussi, fort de ce bilan plutôt mitigé, le Synagref réaffirme-t-il sa détermination à maintenir son mouvement de grève jusqu'à la prise des arrêtés et l'établissement de la carte professionnelle.

Musique/Sortie d'album

## Hoffman, la voix du "Mapane"

F.S.L

Libreville/Gabon

L'artiste street-rappeur vient de mettre dans les bacs sa deuxième galette musicale "Ici, c'est les PK", en référence à une agglomération de Libreville réputée pour son insécurité mais aussi qui a donné naissance, dit-il, à une impressionnante élite intellectuelle.

ATYPIQUE dans son allure et controversé dans son langage, Hoffman est un artiste gabonais qu'on présente généralement comme la voix du "Mapane" ou du ghetto. Tant ses textes et ses compositions musicales expriment et relatent le quotidien d'une frange de la popula-



Photo : Frédéric Serge Long

Entouré des membres de son équipe, le rappeur Hoffman présente le contenu de son nouvel opus.

tion qualifiée souvent de marginalisée.

Après un premier album "Confessions barbares" en 2015, le street-rappeur revient dans les bacs avec un nouvel opus (10 titres et 10 vidéos) "Ici, c'est les PK". Ceci

en référence, particulièrement, à une grande agglomération de Libreville réputée pour son insécurité, mais qui a donné naissance, selon Hoffman, à une impressionnante élite intellectuelle.

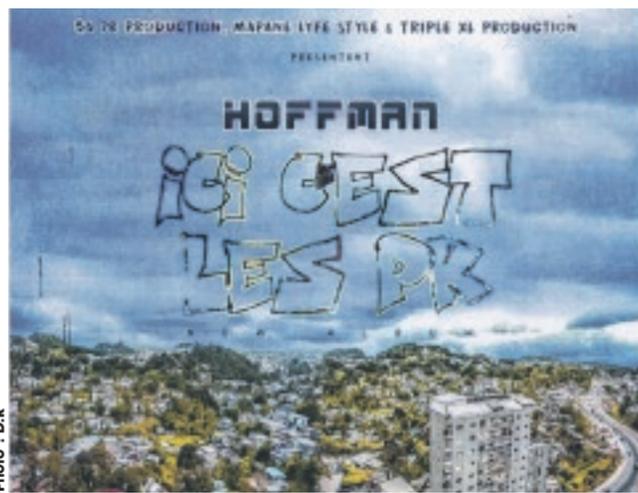


Photo : D.R

La pochette du nouvel album.

Face à la presse, samedi dernier, celui qui dit avoir puisé une bonne partie de son inspiration en écoutant la musique d'un rappeur français s'est livré, non sans rappeler

la logique ayant toujours prévalu dans sa démarche artistique. « Si j'ai baptisé mon album du titre "Ici les PK", c'est pour rendre compte d'une réalité que nul

n'ignore : cette zone de la capitale a ses règles de fonctionnement différentes de celles d'ailleurs. Les personnes qui y vivent développent également des réflexes et des automatismes particuliers. Moi, je me fais le représentant ou le porte-voix de ce grand quartier et d'une grande partie de ses membres », explique Hoffman.

Loin de verser dans une apologie du mal ou de la barbarie urbaine, ce rappeur underground, à travers des beats vivants, traduit le quotidien des PK dans des titres comme "Mal barré", "Ma wok", "T'engagé", "Soumar1", "Le Ngang connaît les Ndoss", "Ressaisis-toi", ou encore "Les Ogoula". Avec des collaborations d'autres artistes de la street tels que Swobiz, Ange noir, Mareless, Sinsh, Flow Faz, Celio, etc.